

Dole, le 10 avril 2020

Info Parents N° 4

Nous terminons une nouvelle semaine de confinement et la situation va durer...

Les professeurs proposent depuis le début du confinement des cours en classe virtuelle et donnent du travail aux élèves

A ce jour, une grande majorité d'élèves jouent le jeu. Malheureusement, une minorité n'a pas compris les enjeux de cette période difficile et ne rendent pas de travail et/ou ne se connectent pas.

Dans quelques cas, le manque de débit (zone blanche) en est la cause, mais cela n'empêche en aucun cas de rendre les travaux demandés par un autre moyen (photo par exemple).

Je vous renvoie au chapitre consacré aux examens pour mesurer les conséquences d'un manque de travail et d'assiduité dans cette période inédite et compliquée.

Codes ENT Eclat

Je rappelle aux parents qu'ils disposent depuis le début de l'année d'un code Eclat qui leur permet de se connecter à l'ENT pour suivre le travail de leur enfant et l'actualité du lycée.

Il est important que les parents se connectent avec leur compte et non pas avec celui de leur enfant car les informations sont ciblées selon la catégorie : élève, parent, professeur, ...

En cas de perte ou d'oubli de codes ECLAT, vous pouvez appeler le lycée et M. le proviseur adjoint vous générera un nouveau code.

Prêt d'ordinateurs

Je vous rappelle que nous pouvons encore prêter quelques ordinateurs portables aux élèves qui auraient un souci d'équipement. Je vous invite à m'appeler en cas de besoin.

Plan de continuité pédagogique

M. LÉBOUCHER, MME FRONTINI (DDF) et moi-même sommes présents au lycée de 9h à 12h et de 14h à 16h les : lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin.

MME ROBIN (intendante) est présente le matin. MME PORTAL (secrétariat intendance) le mardi matin et jeudi matin,

MME MERIAU (secrétariat proviseur adjoint) le jeudi et MME GUYON (secrétariat proviseur) le mercredi matin et lundi matin

Le courrier n'est relevé que le mercredi matin

Un AED est présent chaque matin

MME BALLIVET (CPE) et MME POLLET (infirmière) sont présentes les mardi et jeudi.

MME HELPIQUET (AS) est présente les jeudis matn mais vous pouvez laisser un message ou mail en cas d'urgence

Examens

Voici une brève synthèse du déroulement des examens pour cette session particulière

DNB

- Pas d'épreuves écrites ponctuelles
- L'oral est supprimé
- Obtention sur la base du livret scolaire attestant de la maîtrise du socle
- Prise en compte de l'assiduité lors de l'année (y compris lors du confinement)

BAC PRO, CAP, BEP

Pas d'épreuves écrites ponctuelles

Comptent les CCF déjà passés ou les moyennes des 3 trimestres (hors notes mises lors du confinement)

Au minimum 10 semaines de PFMP pour les BAC. Pas d'indication pour l'instant pour les CAP et BEP.

Prise en compte de l'assiduité lors de l'année (y compris lors du confinement)

Rattrapage au BAC pour ceux qui ont entre 8 et 10 avec l'oral habituel entre le 8 et 10 juillet

Session de septembre pour les candidats individuels et ceux qui auraient une moyenne inférieure à 8

Je vous invite à lire 2 documents qui restent à ce jour les seuls officiels

- la foire aux questions :

<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

- le live facebook de M. le ministre de l'Education Nationale : document à la fin de ce courrier

Assiduité

Etant donné l'importance accordée au suivi des cours par les élèves dans la nouvelle configuration des examens, nous vous remercions de continuer à être vigilants quant au rendu des travaux demandés par les professeurs et à la participation aux classes virtuelles.

Les professeurs nous font remonter chaque jour les présences, absences et travaux non rendus.

La vie scolaire vous a appelé et continuera de le faire pour prendre des nouvelles et éventuellement remotiver les élèves ...

En cas d'absences récurrentes (ou de travaux non rendus), vous serez destinataires d'un courrier vous avertissant des conséquences sur l'obtention de l'examen.

Questionnaires sur la continuité pédagogique

Afin de dresser un premier bilan de la mise en œuvre de la continuité pédagogique à l'échelle de notre établissement, vous avez été destinataire d'un questionnaire via la messagerie de l'ENT ECLAT. Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques instants pour y répondre.

Nous vous informons par ailleurs qu'un questionnaire analogue a été adressé aux élèves et aux professeurs.

Je sais pouvoir compter sur vous. Nous restons à votre disposition en cas de besoin. Prenez garde à vous et à vos proches

Le proviseur
Thierry BURILLARD

Facebook Live
Jean-Michel Blanquer
6 avril 2020

- Jean-Michel Blanquer : Bonjour à tous, merci d'être présents dans ce Facebook live, qui est fait pour rentrer dans plus de détail sur les circonstances exceptionnelles que nous vivons, vous avez posé beaucoup de questions, je les ai sous les yeux, avant de répondre, je veux redire les critères qui ont présidé aux choix que nous avons faits. Le premier c'était de ne pas léser les élèves, que les élèves ne perdent pas une année et aient un bon baccalauréat dont on garantisse la qualité. Il faut garantir la qualité et la vérification de l'assiduité.

Des mesures sont prises pour vous inciter à travailler, actuellement à distance, et aussi, je l'espère, dès lors que le confinement cessera, avant le mois de juin, que vous puissiez avoir cours, tout au long du mois de juin, ce qui n'est pas le cas habituellement, car les établissements sont pris par les examens, là, vous aurez la possibilité de rattraper les semaines perdues. Donc ne pas vous léser, garantir la qualité, réussir à ce qu'il y ait du travail, car le baccalauréat atteste d'un travail accompli, donc ça fait sens de prendre le contrôle continu.

Je vais prendre une à une les questions.

Joris souhaite comprendre les raisons du contrôle continu et se demande en quoi c'est la meilleure solution.

Avec les critères que je viens d'énoncer, justement, on a besoin d'avoir un baccalauréat cette année alors même que physiquement, ce n'est plus possible d'organiser les épreuves. Un baccalauréat s'organise dès le mois de mars, même avant, d'un point de vue pratique, et par ailleurs, on ne peut pas être certains des conditions de passation au mois de juin. Donc afficher le contrôle continu dès maintenant, c'est une façon de sécuriser le fait que vous allez réellement passer un baccalauréat, et que ça va se faire devant un jury, vous aurez le bac au moment où cela s'affichera, au début du mois de juillet, donc le contrôle continu est la solution la plus sûre, mais aussi la plus juste, sachant que par exemple, quand vous vous inscrivez dans Parcours Sup, c'est aussi sur la base du contrôle continu que vous passez la suite. Ça ne veut pas dire que les bacs futurs seront en contrôle continu, il y aura une part, mais pas à 100%.

Sylvie s'interroge sur le manque de préparation des élèves de Première à l'oral de français et sur les raisons de sa conservation malgré l'annulation des autres oraux.

J'ai souhaité qu'on maintienne l'oral de français pour différentes raisons. S'agissant de l'écrit, on a un contrôle continu de l'écrit, il y a des notes tout au long de l'année, donc ça fait une base, mais on n'a pas ça pour l'oral. Donc c'est une première raison. Et actuellement, les élèves de Première sont en situation de travailler les textes, donc l'oral peut se passer aussi dans des conditions sanitaires plus facilement que l'écrit, et on respectera la distance entre les personnes et les gestes barrières.

Dans la mesure où il était possible de le maintenir, ça m'a paru souhaitable, car ça amène tout le monde à préparer les textes, mais on est passé à 15 textes, 12 pour la voie technologique, et tout cela peut se préparer en ce moment même, j'incite tout le monde à lire les livres, ces textes, et on a fait l'opération Nation apprenante, qui permet d'avoir des émissions, des écrits, qui correspondent à des éléments du programme. Sur France Culture, chaque jour, à 12h, vous avez des textes lus et expliqués pour mieux préparer les élèves de Première à cet oral du baccalauréat. Cet oral peut donc être bien préparé d'ici la fin du mois de juin, en lien avec vos professeurs de français en lien avec vous à distance.

Alexia me questionne sur les candidats libres : pourquoi ne pas prendre en compte le bulletin du CNED qui évalue régulièrement ? Pourquoi imposer le mois de septembre alors que les autres candidats auront leur résultat en juin ?

On a dit que les candidats libres pourraient passer en septembre. Ce sera ouvert aussi aux candidats qui ont moins de 8, et ils auront le droit de passer cette session du baccalauréat, je le dis car ça concerne des élèves qui, aujourd'hui, peuvent avoir le sentiment que comme ils ont moins de 8 en contrôle continu, ils devraient abandonner. Mon message, c'est : non, surtout pas. N'abandonnez pas. D'abord parce que vous pouvez avoir des bonnes notes au 3^e trimestre, et ça se prépare maintenant, et ensuite, c'est le jury d'harmonisation qui estimera si vous avez droit à la session de septembre.

S'agissant de cette question, je veux répondre positivement, car il y a deux catégories de candidats qui suivent une scolarité par le CNED, certains le font au travers d'un système qui fait qu'il y a un livret de notes, qui sera considéré comme livret scolaire. Donc tout élève qui conduit à avoir travaillé avec un livret scolaire passera devant le jury d'harmonisation comme les autres élèves. Donc rassurez-vous sur ce point.

Akim nous demande quand seront connus les résultats du baccalauréat.

On ne change pas les dates, on aura donc des résultats soit le 7 juillet, pour ceux qui sont reçus, soit du 8 au 10 pour ceux qui auront passé le rattrapage. Donc ceux-là le connaîtront à cette date-là, pour le baccalauréat de français, ce sera à partir du 10 juillet. Les résultats seront affichés, comme c'est le cas dans les sessions habituelles. C'est seulement quand le jury vous a déclaré bachelier que vous le serez.

Alice s'interroge sur les options travaillées pendant l'année scolaire, elle souhaite savoir s'il y aura des points en plus pour valoriser son travail. Toutes les matières qui comptent pour le baccalauréat sont prises en compte par le jury. Quand on a eu des notes dans le cadre d'options pour le baccalauréat, ces notes font partie du contrôle continu et vont compter. Cela valorisera son travail.

Un élève se demande si pour les redoublants on a la possibilité de prendre en compte les deux bulletins de Terminale en contrôle continu. Non, ce n'est pas prévu. C'est vraiment le bulletin de l'année en cours qui est pris en compte. On s'était posé la question de prendre en compte les livrets scolaires de Première et de Terminale, on ne l'a pas retenu, ce sera uniquement sur la Terminale que le contrôle continu se calculera.

Marine se demande comment peuvent faire les élèves avec des parcours atypiques, maladies, handicaps, hospitalisation, vont-ils faire, car le contrôle continu, pour eux, est plus difficile.

Mon point de départ, c'est de ne léser aucun élève. C'est l'avantage d'avoir un jury d'harmonisation qui appréciera le cas de chaque élève. On peut prendre en compte l'engagement d'un élève, et aussi les difficultés particulières, notamment le handicap. Ils auront cette instruction d'être attentifs à cette question du handicap et aux obstacles que l'élève a eu à surmonter. Il n'y a que les candidats qui n'auraient pas eu de notes pendant l'année qui seront invités à passer en septembre par le jury. Mais sinon, il y a une prise en compte des difficultés liées au handicap, à la maladie ou à l'hospitalisation, d'une manière plus personnalisée même que dans les autres sessions du baccalauréat des années précédentes.

Lilou aimerait une explication sur les modalités du brevet. Y aura-t-il un oral ? Non. Vous savez, pour le brevet, les élèves sont déjà évalués sur la base du livret scolaire, à 50% en contrôle continu, donc cette année, on va passer à 100%, momentanément, mais il n'était pas possible de conserver l'épreuve orale, elle est basée sur un projet que l'on prépare, et c'est rendu plus difficile avec la période de confinement. Cela aurait mis beaucoup de candidats en difficulté, donc nous avons supprimé l'épreuve orale, mais il y a un brevet sur la base du contrôle continu.

Je regarde s'il y a d'autres questions.

La possibilité de faire l'oral de français par Skype. Qu'en pensez-vous ? C'est une bonne question, je me la suis posé d'ailleurs. Je pense que la période de confinement, je l'espère, sera terminée à ce moment-là, et qu'on pourra passer l'oral dans des conditions normales, en respectant les gestes barrières. Les progrès technologiques font qu'on peut passer de plus en plus d'exams à distance avec une certaine fiabilité, donc je suis ouvert à ces solutions, mais ça me semble difficile à court terme.

Les coefficients du baccalauréat sont-ils maintenus ? La réponse est oui. Un peu dans le sens de ce que je disais sur les options tout à l'heure, les coefficients sont respectés.

Ensuite, Marie me demande : Est-ce que ma spécialité que je ne continue pas en Terminale est évaluée ? Donc c'est une élève de Première, elle abandonne une spécialité pour en avoir deux l'an prochain, et ça devait être évalué dans les E3C2, épreuves de contrôle continu entre avril et juin. J'ai décidé qu'elles ne pouvaient pas avoir lieu selon les formes prévues. Et s'agissant de l'enseignement de spécialité que l'on abandonne, on est noté au travers du contrôle continu, des notes qu'on a obtenues pendant l'année dans cet enseignement.

Jeanne me demande si les options vont être prises en compte. C'est une question que j'ai eue tout à l'heure, elle avait l'option danse et EPS, si vous avez eu des notes, alors oui, cela compte pour le contrôle continu. Sinon, non.

François : je suis au CNED, comment est-ce que j'obtiens mon bac ?

Ça rejoint une des questions de tout à l'heure, il y a deux modalités de suivi des cours par le CNED, il y en a une qui aboutit à avoir des notes, avec un livret scolaire, donc dans ce cas, vous serez dans les mêmes conditions que les autres élèves, le jury d'harmonisation regardera votre livret et vous donnera ou non le bac selon vos résultats, même chose pour les mentions, et soit vous l'avez fait en candidat libre pur, sans notes, et dans ce cas-là, c'est la session de septembre qui vous est ouverte.

Martin est en lycée professionnel: dois-je aussi compter sur les notes de mon bulletin ? Oui.

La solution retenue pour le baccalauréat professionnel sont les mêmes que pour le baccalauréat général et technologique, c'est le contrôle continu. Le contrôle en cours de formation, les élèves ont eu un certain nombre de notes depuis le début d'année, elles compteront pour l'obtention du bac pro. Il y a souvent des stages, des périodes en entreprises, mais le jury appréciera cela et on accepte aussi que des stages soient écourtés du fait de la période de confinement.

Il dit aussi que les cours en ligne sont difficiles pour le lycée pro. C'est vrai, je le reconnais. Dans ce que nous avons fait avec le CNED au travers de Ma classe à la maison, ce sont les enseignements généraux du lycée professionnel qui sont fait de manière comparable à ce qui se passe dans le général. C'est plus difficile pour certaines matières à distance, comme l'industriel. Néanmoins, il y a des ressources, et le travail à distance avec vos professeurs doit permettre de compenser les problèmes. Plus facile à dire pour les professions de service que les professions industrielles, mais il y a ce travail pédagogique qui est fait depuis les rectorats, avec les inspecteurs, jusqu'aux professeurs, pour donner de quoi travailler aux élèves dans ces circonstances. Mais on a un sujet spécifique avec les lycées professionnels, avec plus de lycéens professionnels qui ont décrochés, qui ne sont pas dans la logique de l'enseignement à distance que nous avons mis en œuvre, parfois ça dépasse les 10% dans certaines académies, j'en profite pour leur passer un message. Et matière par matière, les professeurs proposent de quoi continuer à être au travail et aussi préparer le 3^e trimestre lorsque ce sera possible de revenir en cours.

Robin : le contrôle continu en Terminale, est-ce les trois trimestres ? Oui. Il est nécessaire de prendre en compte toute l'année. Bien sûr, le troisième trimestre, on ne sait pas encore combien de temps il va durer. On ne prend pas en compte les notes obtenues en période de confinement, mais vous pouvez préparer ce que vous allez faire au 3^e trimestre, et les notes que vous obtiendrez au 3^e trimestre, la période est utile pour se préparer, et les trois trimestres comptent bien.

Je suis en Terminale techno, comment est-ce que j'obtiens mon bac ? Comme les autres, il n'y a pas de différence, c'est-à-dire le contrôle continu dans chacune des matières et avec les coefficients correspondants.

Maelys demande : est-ce qu'il y aura des mentions, comment sont-elles calculées ? Le régime des mentions obéit à la même logique que pour le baccalauréat, c'est apprécié en fonction des notes du contrôle continu.

Le jury est souverain, si vous avez 11,8 de moyenne, il peut monter votre note à 12 si vos professeurs ont indiqué que vous aviez été particulièrement attentif pendant la période de confinement, que vous avez montré une grande motivation, tout ça est pris en compte pour améliorer votre note.

Je rappelle que le jury peut faire évoluer les notes, dans un sens ou dans un autre, pour tenir compte des différences de notation d'un établissement à l'autre, pour tenir compte du cas particulier de chaque élève.

Vanessa : j'ai 13,5 de moyenne, je n'aurai pas de mention bien ? Ce n'est pas sûr. C'est la suite de la question précédente. D'abord, il y a un 3^e trimestre, je l'espère, c'est l'occasion d'améliorer ses notes, et par ailleurs, peut-être que le jury appréciera toute une série d'éléments qui permettront d'augmenter les notes. Raison de plus pour rester très accroché.

Mathieu me demande : l'oral de rapport de stage en bac pro existe toujours ? Non. Malheureusement. C'est un peu une des illustrations de ce que je disais tout à l'heure, c'est une spécificité du bac pro, donc la moyenne se calculera sur les autres matières, mais pas sur cet oral.

Je ne vois pas d'autres questions.

En tout cas, je sais qu'il y a eu des questions aussi sur les concours de professeurs, j'en dis deux mots en conclusion. C'est un sujet très important, auquel j'attache beaucoup d'attention, et là aussi avec le même critère que pour les élèves, c'est-à-dire ne léser personne et faire en sorte que les concours soient bien passés en 2020.

Avec Frédérique Vidal, j'ai indiqué que les concours, notamment le CAPES, seront passés en juin-juillet si possible, nous sommes tributaires du déconfinement, et nous allons réorganiser la façon dont cela se passe. Chaque candidat sera contacté par mail, probablement, pour avoir les informations sur les modalités de passation et les dates de passage. Bien entendu, le but est que ce ne soit pas une année blanche, il y aura un concours, vous n'aurez pas perdu votre temps, vous pouvez continuer à vous préparer pour entrer en fonction très vite.

Je vois des questions sur les BTS, là aussi, je donnerai des précisions bientôt, mais c'est cette logique de contrôle continu qui s'applique également, nous donnerons différents détails. Nous avons établi une foire aux questions sur le site du ministère, vous pouvez la consulter, très souvent, vous avez les réponses à vos questions, vous pouvez aussi poser d'autres questions, nous y répondrons. Et nous avons vocation à rester en lien avec vous, comme aujourd'hui ou par d'autres manières, par les réseaux sociaux, par toute forme de lien, et aussi par vos établissements, vous pouvez rester en contact par vos établissements et vos rectorats aussi où il y a un numéro vert pour prendre contact. Ne vous sentez pas seuls dans cette période, il faut se sentir toujours plus unis. Nous formons une équipe. Notre but est de vous faire réussir, je m'adresse à tous les élèves, vous faire réussir sur la base de votre travail, de la façon la plus objective qui soit, et certainement pas que vous perdiez du temps ou que vous soyez démotivés. Au contraire, dans une période comme celle-là, il faut se remotiver, être solidaires les uns des autres, nous apportons des réponses que nous voulons être de bienveillance vis-à-vis de tous nos élèves et en même temps des réponses qui garantissent la qualité de tout ce qui se passe actuellement. Je vous souhaite plein de réussite pour la suite, et prenez bien soin de vous. A bientôt.